

REGLEMENT DU GRAND TRAIL DE L'IZOARD

Le règlement de l'ECOLO TRAIL DE L'IZOARD est valable pour les quatre courses suivantes :

- _K70 L'Izo'hard
- _K45 Les Escartons
- _K26 L'Alpavin
- _K13 La Mélézine

1. L'ORGANISATION

Le GRAND TRAIL DE L'IZOARD est organisé et créé par le TEAM HIGH TRAIL BRIANCON, association loi 1901 inscrite au JO du 23 mars 2019 annonce N°41.

Le team High Trail Briançon est situé aux 8 chemin de la tour 05100 BRIANCON.

L'Association a pour objectif de créer des événements sportifs écoresponsable, et de sensibiliser les sportifs sur la fragilité des milieux montagnards et de son écosystème

2. ENVIRONNEMENT

Le GRAND TRAIL DE L'IZOARD est une course éco responsable qui passe dans des milieux naturels sensibles. En effet l'épreuve traverse un parc régional (PNR du Queyras) et plusieurs réserves naturelles un œil attentif et bienveillant sera porté sur les divers zones traversées.

Ainsi il sera donc totalement interdit de jeter tout déchet hors des zones de ravitaillements.

Des sanctions lourdes seront prises en cas de jets de déchets avérés (voir tableau des sanctions).

Il sera aussi complètement interdit aux coureurs de couper les sentiers ou de sortir du balisage des courses, des sanctions seront prises le cas échéant.

Une vigilance particulière sera demandée aux coureurs quant aux divers animaux sauvages pouvant se trouver sur les parcours notamment le Lagopède Alpin.

A des fins expérimentales dans certains secteurs les bâtons seront interdits (voir rubrique bâtons).

3. PARCOURS ET DATES

L'ECOLO TRAIL DE L'IZOARD se déroulera le **samedi 20 août 2022** et l'ensemble des épreuves se dérouleront en semi-autonomie.

Les épreuves se dérouleront dans un temps limité avec des barrières horaires (voir rubrique barrières horaires).

L'ECOLO TRAIL DE L'IZOARD propose trois parcours :

_K70 le départ et l'arrivée se feront depuis Villar Saint Pancrace il mesura + ou - 70Km pour 5600m+

_K45 le départ et l'arrivée se feront depuis Villar Saint Pancrace il mesura + ou - 45 Km pour 3100m+

_K26 le départ et l'arrivée se feront depuis Villar Saint Pancrace il mesura + ou - 26 Km pour 1750m+

_K13 le départ et l'arrivée se feront depuis Villar Saint Pancrace il mesura + ou - 13Km pour 500m+

Les parcours se feront en grande partie sur sentier type PR et GR montagnaux, en cas de hors sentier un balisage resserré sera mis en place.

L'organisation se réserve le droit de changer les parcours en cas de mauvais temps ou suite à une demande administrative.

4. METEO PARCOURS DE REPLI

En cas de mauvaise météo l'organisation prévoit plusieurs parcours de repli et se réserve en cas de très mauvaise météo de pouvoir stopper, ou annuler l'évènement. Dans le cas où le parcours de repli serait choisi les coureurs seront informés via le site internet www.grand-trail-izoard.fr, la page FB : Grand trail de l'Izoard il appartiendra donc à chaque coureur de consulter et de s'informer via le site internet et la page FB.

5. PARTICIPATION

_ K70 est ouvert aux femmes et hommes de toute nationalité née en 2003 ou avant.

_ K45 est ouvert aux femmes et hommes de toute nationalité née en 2003 ou avant.

_ K26 est ouvert aux femmes et hommes de toute nationalité née en 2003 ou avant.

_ K13 est ouvert aux femmes et hommes de toute nationalité née en 2003 ou avant.

Les catégories d'âge sont consultables sur le site FFA.

6. NOMBRE DE PARTICIPANTS

Afin de préserver l'environnement traversé et de garder une ambiance familiale nous limitons le nombre de participant comme suit :

Il est à noter que nous nous réservons le droit de baisser le nombre d'inscrits en fonction de l'épidémie !

NOMBRE DE PARTICIPANTS		
	NOMBRES DE DOSSARDS	DOSSARDS ELITES
K70	175	7
K45	200	10
K26	200	10
K13	200	10

ATTENTION une fois le nombre de dossard atteint aucun autre dossard ne sera distribué.

7. DROITS D'INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font sur la plateforme www.kms.fr dans la limite des places disponibles.

	Jusqu'au 02 janvier 2021	Du 03 janvier au 30 juin 2022	Du 01 juillet au 18 août 2021
K70	59eur + 2eur assos caritatifs	66 eur + 2eur assos caritatifs	69 eur + 2eur assos caritatifs
K45	35 eur + 2eur assos caritatifs	41 eur + 2eur assos caritatifs	44 eur + 2eur assos caritatifs
K26	19eur + 2eur assos caritatifs	23 eur+ 2eur assos caritatifs	26 eur+ 2eur assos caritatifs
K13	10eur + 2eur assos caritatifs	12eur + 2eur assos caritatifs	13eur + 2eur assos caritatifs

INSCRIPTIONS CLUBS ET GROUPES : des promos peuvent être faites appeler le 06 76 34 86 71

Est compris dans le prix : Le dossard, le cadeau de bienvenu, l'accès aux ravitaillements, le chrono et le classement, l'accès au repas de fin de course, le cadeau de finisher (si il y en a un)

Les inscriptions sur place seront possibles sous réserve des places disponibles !

L'organisation se garde le droit de faire à tout moment de faire des offres commerciales.

8. RETRAIT DES DOSSARDS

IMPORTANT : Le dossard ne sera remis qu'aux coureurs inscrits sous présentations d'une pièce d'identité après contrôle du matériel obligatoire.

Le retrait des dossards se fera à partir du vendredi 19 Aout 2020 à 16h et samedi matin 3h15 au centre montagne.

Le dossard est strictement privé il est donc formellement interdit d'échanger ou céder un dossard. En cas d'infraction constatée, les personnes concernées seront disqualifiées et exclues définitivement des Épreuves du Grand trail de l'Izoard.

9. PROGRAMME

JOURS	HEURES	ACTIVITES
VENDREDI 20	16h-19h	Ouverture du village trail et retrait des dossards
	17h00-19H00	Différents colloques sur l'environnement, l'entraînement...
	19h00-19h15	Débriefing post-course
	19h15-21h00	Pasta party
SAMEDI	3h15	Retrait des dossards K70
	3h50	Débriefing
	4h	Départ K70 L'Izo'hard
	5h45	Retrait des dossards K45
	6h20	Débriefing
	6h30	Départ K45 Les Escartons
	7h00	Retrait des dossards K26 et K13
	7h50	Débriefing K26
	8h	Départ K26
	9h20	Débriefing K10
	9h30	Départ K10
	11H30	Ouverture des premiers repas
	12h	Remise des prix K45, K26, et K10
	14h	Mini-GTIzoard pour les enfants
	15h	Remise des prix K70
	17h	Début de la fiesta
22h	Arrivée du dernier du K70	
22h30	Fin de la Fiesta	

Attention selon les conditions météorologique les horaires peuvent changer !

10. MODIFICATIONS DE DISTANCES ET DON DE DOSSARDS

Les modifications de distances sont possibles jusqu'aux 15 aout 2020, dans la limite des dossards disponibles (**attention aucun remboursement**).

Le don de dossard à un autre coureur est possible mais attention l'organisation devra être au courant au minimum avant le 31 juillet 2020 par mail team-high-trail-briancon@hotmail.com

11. ANNULATION ET REMBOURSEMENT

- Pour très mauvaise météo **aucun remboursement.**
- Pour décision de la préfecture, gouvernement, ARS suite au COVID 19 un remboursement de 80% sera effectué
- Pour maladie COVID 19 sur présentation d'un certificat médical attestant du covid19 remboursement à 80%
- Pour la mort d'un proche (famille), sur présentation d'un certificat remboursement de 80%
- Pour blessure aucun remboursement, mais la possibilité d'être réinscrit gratuitement sur la **même** distance l'année prochaine (2022).

12. INSCRIPTIONS ÉLITE

Les inscriptions Elites se feront sur demande dans la limite des dossards gratuits attribués selon la cote ITRA :

HOMME	800 pt GRATUIT
	750pt (-50%)
FEMME	675 pt GRATUIT
	650 pt (-50%)

Pour les élites écrire à team-high-trail-briancon@hotmail.com

Les coureurs mineurs au jour de la course doivent envoyer par email team-high-trail-briancon@hotmail.com une autorisation parentale originale datée et signée par le représentant légal, libellée ainsi : Je soussigné(e) Nom - Prénom, père, mère ou tuteur (rayer les mentions inutiles), autorise l'enfant Nom - Prénom à participer à GTIzoard 2022, ayant pris connaissance et validant le règlement de course et la politique de confidentialité consultable sur le site internet de l'évènement

Certificat médical, un certificat valable au jour de la course ou une licence FFA en cours de validité sera demandé à l'inscription ou au jour de la course.

Les participants étrangers sont tenus de fournir un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, même s'ils sont détenteurs d'une licence compétition émise par une fédération affiliée à l'IAAF. Ce certificat doit être rédigé en langue française, daté, signé et permettre l'authentification du médecin, que ce dernier soit ou non établi sur le territoire national. S'il n'est pas rédigé en langue française, une traduction en français doit être fournie.

13. CLASSEMENT ET RECOMPENSE

Un classement type Scratch sera réalisé.

L'organisation se garde le droit d'instaurer un système de primes aux vainqueurs. Des récompenses seront attribuées aux trois premiers hommes et femme du classement général.

14. EQUIPEMENT OBLIGATOIRE

L'équipement obligatoire devra être porté sur soi tout le long de l'épreuve sans quoi le concurrent s'exposera à des peines de pénalité.

De plus nous rappelons que l'ensemble des épreuves du GTIzoard se déroulent en montagne dans des conditions météorologiques changeantes.

Chaque traileur attestera avoir son matériel obligatoire au départ des courses !

K70 MATERIEL OBLIGATOIRE

1	Réserve d'eau de 1.5l		10	Gobelet personnel
2	Réserve alimentaire		11	Sifflet
3	Couverture de survie			
4	Bande adhésive de 6cm x 100cm			
5	Une veste type Gore Tex			
6	Lampe frontale + piles de rechange			
7	Téléphone en état de marche			
8	Maillot manche longue			
9	Pantalon ou collant long			

K45 MATERIEL OBLIGATOIRE

1	Réserve d'eau de 1.5 l
2	Réserve alimentaire
3	Couverture de survie
4	Bande adhésive de 6cm x 100cm
5	Une veste type Gore Tex
6	Gobelet personnel
7	Sifflet
8	Lampe frontale + piles de rechange

K26 MATERIEL OBLIGATOIRE**K13 MATERIEL OBLIGATOIRE**

Réserve d'eau de 0.75 l	Réserve d'eau de 0.5 l
Réserve alimentaire	Réserve alimentaire
Couverture de survie	Couverture de survie
Bande adhésive de 6cm x 100cm	Une veste coupe-vent
Une veste type Gore Tex	Gobelet personnel
Gobelet personnel	Sifflet
Sifflet	

Seconde liste de matériel pouvant devenir obligatoire selon les conditions météorologique donc à avoir dans votre valise si demandé, Un control du matériel obligatoire sera effectué le jour du retrait des dossards et de façon inopiné sur le parcours.

MATERIEL POUVANT DEVENIR OBLIGATOIRE

1	Pantalon long
2	Maillot manche longue
3	Casquette
4	Buff
5	Gants et lunette de soleil

Battons : Les Battons sont autorisés sauf sur certaines zones qui seront signalés.

15.RAVITAILLEMENTS

L'emplacement des ravitaillements est amène de changer mais le nombre restera le même.

RAVITAILLEMENTS	
1	Arrivée et départ K80, K42, K25, K10 <i>Eau plate, eau gazeuse, coca, chips, saucisson, jambon, gruyère, chocolat, pain, fruits secs, banane, pastèque, orange</i>
2	Le Mézin (Eau de fontaine)
3	Au-dessus du lac de l'Orceyrette (ravitaillement complet) K25 <i>Eau plate, eau gazeuse, coca, chips, jambon, gruyère, chocolat, fruits secs, banane, pastèque</i>
4	Plan de la Loubière (ravitaillement complet) K70 et K45 <i>Eau plate, eau gazeuse, coca, chips, saucisson, jambon, gruyère, chocolat, pain, fruits secs, banane, pastèque, orange</i>
5	Brunissard (ravitaillement complet) x2 K70 <i>Eau plate, eau gazeuse, coca, chips, saucisson, jambon, gruyère, chocolat, pain, fruits secs, banane, pastèque, orange</i>
6	Les Ayes (ravitaillement complet) K70 et K45 <i>Eau plate, eau gazeuse, coca, chips, saucisson, jambon, gruyère, chocolat, pain, fruits secs, banane, pastèque, orange</i>

Assistance : Elle est autorisée sur les zones de ravitaillements (100m) uniquement.

16.SANCTIONS OU PENALITES

SANCTIONS OU PENALITES				
1	Echange de dossard ELIMINATION		8	Manque 2 matériels obligatoires 60min de pénalité
2	Jets délibéré de déchets ELIMINATION		9	Manque 3 matériels obligatoires ELIMINATION
3	Jets non intentionnel de déchets 30min de pénalité		10	Comportement injurieux 60 mi de pénalité
4	Non-respect du Balisage 1 fois 30min de pénalité		11	Non-assistance à personne en danger ELIMINATION
5	Non-respect du Balisage 2 fois 60min de pénalité		12	Assistance hors zone de ravitaillement 30min de pénalité
6	Non-respect du Balisage 3 fois ELIMINATION		13	Non pointage à une zone de control 2h de pénalité
7	Manque 1 matériel obligatoire ELIMINATION			

Tout manquement au présent règlement et à ceux cités en référence fait l'objet d'une sanction à l'encontre du coureur.

Si plusieurs manquements sont constatés, les sanctions sont cumulées.

La sanction est notifiée par le jury au coureur dans un délai de 30 minutes après son arrivée.

Le classement final de l'épreuve prend en compte le cumul « temps de course + pénalité(s) » du coureur.

Les sanctions suivantes sont applicables pour les courses du Grand Trail de l'Izoard.

17.REPAS D'APRES COURSE

Celui-ci commencera à 11h30 et il est compris dans l'inscription et est de 10^{eur} pour les accompagnants.

18.SECOURS ET SECURITE

Les secours sont l'affaire de tous et toutes ainsi si un coureur ne se sent pas bien vous devez lui porter secours, avertir le PC course et les secours. Pour rappel le PAS : **P** Protégé, **A** Alerté, **S** Secourir.

Contrôle : Chaque coureur doit porter son dossard sur la poitrine ou le ventre afin qu'il soit visible en permanence et en totalité pendant toute la course.

Des contrôles (pointages) sont effectués durant l'épreuve afin d'assurer le suivi des coureurs et d'assurer les conditions de régularité de course.

Les coureurs doivent se soumettre obligatoirement à ces contrôles en se présentant, dossard visible, aux contrôleurs et en suivant leurs instructions.

Abandon: Pour éviter toute recherche inutile, tout coureur a l'obligation de signaler son abandon le plus tôt possible, à un poste de contrôle ou directement par téléphone au PC course. Suite à son abandon, le coureur dont l'état de santé ne nécessite pas d'être évacué doit regagné au plus vite et par ses propres moyens Villar Saint Pancrace. Sauf si il abandonne à Brunissard ou une navette sera mise à disposition (+ ou – la mi-parcours)

19.PARTICULARITE K70!!!!!!

Les coureurs du K70 pourront bifurquer sur le K45 des 4h15 de course au col de Néal, au-delà de 5h40 de course les traileurs seront automatiquement orienté et classé sur le K45.

20.BARRIERES HORAIRES DE L'ECOLO TRAIL DE L'IZOARD :

K70 est une course à effectuer en un temps limité 18h de course pour rallier Villar Saint Pancrace. Des barrières horaires (heure limite de passage) sont prévues sur certains points de contrôles du parcours, sur la base d'un départ de Villar Saint Pancrace à 4h :

K70 BARRIERES HORAIRES	
Col du Néal : Km25	9h40 (soit 5h40 de course et 4.4Kmh) après quoi les coureurs seront reversés sur le K45
Lac du Soulier :	13h00 (soit 9h00 de course 4.3Kmh) après l'accès au Pic Ouest sera fermé et les coureurs auront une pénalité de 45 min
Mélézin	20h25 (soit 16h25 de course 3.9Kmh)
Centre montagne	22h00 (soit 18h de course 3.9Kmh)

Pour les coureurs qui le souhaitent des 8h15 (4h15 de course), il sera possible de se déroutée sur le K45.

Attention pour les coureurs déroutés sur le K45 le temps pour finir l'épreuve reste le même soit :12h30 de course (arrivée maximale au centre montagne 16h30). Lac de Souliers : si après la pénalité le temps n'excède pas 18h45 de course le coureur sera classé.

Le K45 est une course à effectuer en un temps limite de 12h30. Des barrières horaires (heure limite de passage) sont prévues sur certains points de contrôles du parcours, sur la base d'un départ de Villar Saint Pancrace à 6h30h :

K42 BARRIERE HORAIRE	
Col du Néal	13h10 soit 6h40 de course
Centre montagne	19h00

Le K26 est une course à effectuer en un temps limite de 6h10 (4.10Kmh). Des barrières horaires (heure limite de passage) sont prévues sur certains points de contrôles du parcours, sur la base d'un départ de Villar Saint Pancrace à 8h :

K26 BARRIERE HORAIRE	
Plan Peyron (6km)	9h40 (soit 1h40 de course 4Kmh)

ATTENTION L'ORGANISATION SE GARDE LE DROIT DE CHANGER CES BARRIERES HORRAIRES

21. ASSURANCES

Assurance responsabilité civile : l'organisateur souscrit une assurance responsabilité civile pour la durée de l'épreuve. Cette assurance responsabilité civile garantit les conséquences pécuniaires de sa responsabilité, de celle de ses préposés et des coureurs.

Assurance individuelle accident : chaque coureur doit être en possession d'une assurance individuelle accident couvrant d'éventuels frais de recherche et d'évacuation en France. Une telle assurance peut être souscrite auprès de tout organisme au choix du concurrent, et notamment auprès de la Fédération Française d'Athlétisme.

22. JURY

Le jury est composé du président du Team High Trail Briançon, du directeur de course et de toutes personnes choisies pour ses compétences par le président du THTB et le directeur de course.

Il est habilité à statuer, dans un délai compatible avec les impératifs de la course, sur toutes les réclamations formulées durant l'épreuve.

Il peut être amené à prendre des décisions concernant le report ou l'annulation de la course au regard de l'évolution des conditions météorologiques ou de tout autre phénomène pouvant mettre en péril l'intégrité des participants, secouristes et/ou bénévoles-organisateur. Ses décisions sont sans appel.

Le jury applique les sanctions prévues au présent règlement lorsque lui est rapportée l'infraction d'un coureur.

23. DROIT A L'IMAGES

Tout participant renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve et renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image dans le cadre de la promotion de la course.

24.PROTECTION DES DONNES PERSONNELLES

A l'occasion de votre inscription à Grand Trail de l'Izoard, Team High Trail Briançon récolte des données personnelles à des fins de gestion des inscriptions.

Les données récoltées sont les suivantes : nom, prénom, nationalité, date de naissance, sexe, téléphone, adresse email, adresse, nom, prénom et numéro de téléphone de la personne à contacter en cas d'urgence.

Cette récolte de données se justifie par la nécessité d'identifier individuellement chaque participant et de pouvoir le contacter par quelque moyen que ce soit afin de lui transmettre toute information utile à sa venue sur l'évènement ou nécessaire à sa sécurité; également par la nécessité d'identifier une personne joignable en cas de problème.

Les traitements associés à ces données sont les suivants :

Gestion des inscriptions

Envoi de newsletters en lien avec l'organisation et la sécurité de l'évènement (obligatoire pour tous les concurrents durant l'année de l'évènement)

Envoi d'emails marketing pour le compte des partenaires (facultatifs)

Conception des dossards

Suivi chronométrique pendant l'évènement.

Mise en place d'animations avec les partenaires commerciaux.

Seuls les membres habilités par le bureau du Team High Trail Briançon ont accès à ces données : il s'agit des membres du Comité d'Organisation de l'Ecolo Trail de l'Izoard ainsi que tout prestataire qui, par sa compétence et / ou sa prestation, est nécessaire à l'organisation du Grand Trail de l'Izoard. Il s'agit notamment de (liste non exhaustive) :

La société pour la réalisation des dossards

L'International Trail Running Association pour la publication des classements et l'obtention des points ITRA nécessaires pour l'inscription à certaines courses.

La gestion du chronométrage et la publication des résultats

Ces données sont conservées pendant 10 ans, durée légale de conservation du certificat médical (imposé par la Fédération Française d'athlétisme). Au-delà des 10 ans, ne sont conservées que les données suivantes pour maintenir les classements : nom, prénom, sexe, date de naissance, nationalité.

Gestion des emails :

L'inscription à l'une des courses de l'Ecolo Trail de l'Izoard entraîne l'acceptation de la réception de certains emails techniques (confirmation d'inscription, validation ou refus de certificat médical, ...) ainsi que d'emails d'information envoyé par l'organisation de l'Ecolo Trail de l'Izoard durant l'année d'inscription uniquement (la dernière newsletter envoyée est celle annonçant les informations des courses de l'année suivante). Ces emails sont obligatoires car ils sont nécessaires à la sécurité du coureur et lui donne toutes les informations nécessaires liées à sa participation.

Au moment de l'inscription, tout coureur peut gérer les informations suivantes :

- Adhésion ou non aux newsletters envoyées par notre partenaire de gestion des inscriptions.

- Adhésion ou non aux newsletters envoyés par les partenaires et transmissions de certaines informations à ces partenaires (nom, prénom, adresse email et numéro de dossard) dans le cadre d'animations réalisées pour le Grand Trail de l'Izoard .

Inscriptions des mineurs :

Tout coureur mineur au jour de la course doit fournir une attestation parentale, datée et signée par le représentant légale, pour valider son inscription. La libellé doit être le suivant : « Je soussigné(e) Nom - Prénom, père, mère ou tuteur (rayer les mentions inutiles), autorise l'enfant Nom - Prénom à participer au Grand Trail de l'Izoard 2022, ayant pris connaissance et validant le règlement de course et la politique de confidentialité consultable sur le site internet de l'évènement".

Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos Données Personnelles, ainsi que de celui d'en demander l'effacement, de vous opposer à leur traitement et d'en obtenir la limitation ou la portabilité dans la mesure où cela est applicable.

Ces droits peuvent être exercés directement auprès du Team High Trail de Briançon par courrier électronique à l'adresse team-high-trail-briancon@hotmail.com .

Toute demande sera traitée dans les plus brefs délais avec un temps maximum de 2 mois. Le THTB se réserve le droit, en cas de doute raisonnable, de demander une pièce d'identité pour valider la demande d'accès, modification ou suppression de données.

Vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (<https://www.cnil.fr>).

Notre politique de confidentialité est susceptible d'évoluer pour répondre aux obligations légales ou en améliorer son contenu afin de vous informer toujours mieux du traitement des données. Toute mise à jour sera faite sur la page politique de confidentialité et le règlement de course.